



CGT FINANCES PUBLIQUES 71

VOTRE CGT FINANCES PUBLIQUES 71

Nous joindre :

cgt.ddfip71@dgifp.finances.gouv.fr

cgtfinancespubliques71@gmail.com

Suivez-nous sur facebook

#cgtfinancespubliques71

Ou sur notre site internet

<https://71.cgtfinancespubliques.fr/>

Commission Exécutive CGT Finances Publiques 71 :

Secrétaire : Pierre BADEY

Secrétaires-Adjointes : Sabine Blanc ; Thomas Gilles

Trésorier : Thomas Gilles ; adjoints : Patricia Prunot – Virginie Ronget

Vie syndicale et organisation : Véronique BADEY

CHSCT : secrétaire : Lidwine Auboeuf ; Nadine Berthod ; Corinne

Syre ; Pierre BADEY

CTL : Sabine Blanc, Irène Boucansaud, Pierre BADEY (Titulaires),

Nadine Berthod, Véronique BADEY, Thomas Gilles suppléants

Sont aussi membres de la CE : Chloé Jammes, Amnïck Guyenot,

Bénédicte Gonnnot, Nelly Rolliot, Alain Mazuir, Evelyne Gomes,

Françoise Halary, Frédérique Bouclevy.

Collectif « Elus » DDFIP 71, chargé du suivi des dossiers des agents en matière de mutation, évaluation, droits et garanties, etc.

Animatrice : Sabine Blanc

Membres : Thomas Gilles, Chloé

Jammes, Irène Boucansaud, Nelly Rolliot

Union Départementale CGT 71

Membres de la Commission Exécutive :

Amnïck Guyenot et Pierre BADEY

CESER Bourgogne-Franche-Comté

Membre et présidence de la Commission

Territoires-Environnement : Amnïck Guyenot

Membres et participations aux actions dans le cadre des Unions Locales CGT :

Louhans : Nadine Berthod

Montceau : Pierre BADEY

Chalon : Bénédicte Gonnnot, Nelly Rolliot

Mâcon : Sabine Blanc

Commission Régionale

Finances Publiques Bourgogne :

Membre : Pierre BADEY

Participations aux

Collectifs Nationaux :

Contrôle Fiscal : Sabine Blanc

Droits et Garanties : Sabine Blanc et Pierre

BADEY

Les correspondants de sites :

Autun : Sylvie Méreau, Frédérique Battu / Chalon : Chloé Jammes,

Bénédicte Gonnnot, Nelly Rolliot, Amnïck Guyenot, Patricia Prunot /

Mâcon : Sabine Blanc, Irène Boucansaud, Lidwine Auboeuf / Paray le

Monial : Nathalie Lapalus, Philippe Muret / Montceau : Véronique

BADEY, Pierre BADEY / Le Creusot : Jean-François Perraudin

La Feuille Info

C'est aussi : un journal,

La Feuille Info et un mailing hebdomadaire !



Montreuil, le 22/12/2021

BARÈME 2022

CGT FINANCES PUBLIQUES CASE 450 - 263 RUE DE PARIS - 93514 MONTREUIL CEDEX

www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.br@dgifp.finances.gouv.fr ✉ dgfp@cgtfr ☎ : 01.55.82.80.80

Suivez-nous sur facebook ou twitter : 📺 : @cgtfinpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) 📺 : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

	BM	CA
Inspecteur principal		
10e échelon	37,24	446,88
9e échelon	36,57	438,84
8e échelon	34,88	418,56
7e échelon	33,2	398,4
6e échelon	31,42	377,04
5e échelon	29,64	355,68
4e échelon	27,65	331,8
3e échelon	26,33	315,06
2e échelon	24,54	294,48
1e échelon	22,99	275,88

Idiv HC		
IDHCS	30,68	368,16
3e échelon	30,39	364,68
2e échelon	28,74	344,88
1e échelon	27,37	328,44

Idiv CN		
4e échelon	28,39	340,68
3e échelon	27,37	328,44
2e échelon	25,9	310,8
1e échelon	24,77	297,24

Inspecteur spécialisé		
4e échelon	19,03	228,36
3e échelon	18,62	223,44
2e échelon	17,38	208,56
1e échelon	16,75	201

Inspecteur		
11e échelon	24,27	291,24
10e échelon	23,1	277,2
9e échelon	21,88	262,56
8e échelon	20,82	249,84
7e échelon	19,77	237,24
6e échelon	18,65	223,8
5e échelon	17,49	209,88
4e échelon	16,44	197,28
3e échelon	15,73	188,76
2e échelon	15,03	180,36
1e échelon	14,33	171,96

Contrôleur et géomètre principal

11e échelon	
10e échelon	
9e échelon	
8e échelon	
7e échelon	
6e échelon	
5e échelon	
4e échelon	
3e échelon	
2e échelon	
1er échelon	

Contrôleur 1ère classe et Géomètre

13e échelon	
12e échelon	
11e échelon	
10e échelon	
9e échelon	
8e échelon	
7e échelon	
6e échelon	
5e échelon	
4e échelon	
3e échelon	
2e échelon	
1er échelon	

Contrôleur 2ème classe et Technicien géomètre

13e échelon	
12e échelon	
11e échelon	
10e échelon	
9e échelon	
8e échelon	
7e échelon	
6e échelon	
5e échelon	
4e échelon	
3e échelon	
2e échelon	
1er échelon	

BM	CA
----	----

19,91	238,92
19,32	231,84
18,73	224,76
18,18	218,16
17,31	207,72
16,53	198,36
15,9	190,8
15,12	181,44
14,39	172,68
13,9	166,8
13,5	162

C3 - AAP 1ère classe et ATP 1ère classe

10e échelon	
9e échelon	
8e échelon	
7e échelon	
6e échelon	
5e échelon	
4e échelon	
3e échelon	
2e échelon	
1er échelon	

BM	CA
----	----

15,76	189,12
15,02	180,24
14,38	172,56
13,9	166,8
13,52	162,24
13,19	158,28
12,78	153,36
12,39	148,68
12,07	144,84
11,81	141,72

C2 - AAP 2ème classe et ATP 2ème classe

12e échelon	
11e échelon	
10e échelon	
9e échelon	
8e échelon	
7e échelon	
6e échelon	
5e échelon	
4e échelon	
3e échelon	
2e échelon	
1er échelon	

14,06	168,72
13,81	165,72
13,55	162,6
13,16	157,92
12,78	153,36
12,3	147,6
11,94	143,28
11,68	140,16
11,42	137,04
11,36	136,32
11,3	135,6
11,24	134,88

C1 - AA et AT

12e échelon	
11e échelon	
10e échelon	
9e échelon	
8e échelon	
7e échelon	
6e échelon	
5e échelon	
4e échelon	
3e échelon	
2e échelon	
1er échelon	

12,84	154,08
12,52	150,24
12,23	146,76
11,94	143,28
11,75	141
11,56	138,72
11,39	136,68
11,33	135,96
11,27	135,24
11,24	134,88
11,21	134,52
11,17	134,04

- Chefs comptables 0,74 % du revenu imposable DGFP.
- Comptable IP C2 1 à INSP Comptable C4 0,677 % du revenu imposable DGFP AGFIP-AFIP-AFIPA 0,74 % du revenu imposable DGFP.
- Retraités 0,677 % de la pension perçue.
- Stagiaires cat C = 4€ par mois, cat B = 5 € par mois, cat A = 6 € par mois.
- Pactes et contractuels handicapé(s) avant titularisation = barème stagiaire.
- Berkanis : prorata temporis sur la base d'une cotisation annuelle de 64 € pour 35h minimum 18 € par an.
- Contractuels A+ 0,74 % du traitement mensuel brut / cotisation annuelle x 12.
- Contractuels A 0,72 % du traitement mensuel brut / cotisation annuelle x 12.
- Contractuels B 0,675 % du traitement mensuel brut / cotisation annuelle x 12.
- Contractuels C 0,658 % du traitement mensuel brut / cotisation annuelle x 12.

Bulletin d'adhésion



LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES
LA CGT A LE VÔTRE

SECTION :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° DGFIP..... Grade : Échelon :

Quotité travail : ☐ Temps complet ou ☐ Temps partiel : %

✉ ADRESSE D'ENVOI DE LA PRESSE personnelle ou professionnelle

ADRESSE :

.....

.....

N° : type / voie :

Code postal/Cedex Localité de destination ou libellé cedex :

Tél. :

Mail professionnel :

Mail personnel :

✉ POUR LES AGENTS A ET A+ ADHÉSION À L'UGICT

☐ Revue *OPTIONS* (journal des cadres et techniciens) - la revue n'entraîne pas de cotisation supplémentaire

Date : / /

Signature :

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir vous appartient !
Rien n'est écrit d'avance, l'avenir vous appartient !